

# Le Courrier Beuvrageois

Le magazine  
d'informations  
municipales



N° 41 - juin 2014

## Sommaire

P.7

### Education

Combattre le décrochage scolaire

P.26

### Santé

De nouveaux professionnels médicaux sur la commune

P. 5

### Citoyenneté

Opération tranquillité vacances



P.10

### Social

La semaine bleue fête son grand retour à Beuvrages



Nouvelles élections, nouvelles ambitions  
À la découverte du Conseil municipal



# Animations gonflables pour les enfants

**Le 23 août 2014**

Place Hector Rousseau  
de 14h à 18h

Gratuit



# Sommaire

Animations gonflables pour les enfants	Page 2
Sommaire	Page 3
Edito	Page 4
Optez pour l'opération "Tranquilité Vacances"	Page 5
L'école Joliot Curie s'agrandit	Page 6
Encourager les familles à se raccrocher à la scolarité	Page 7
Une nouvelle équipe, de nouveaux élus et de nouvelles ambitions	Page 8
Comprendre le fonctionnement d'un Conseil municipal	Page 10
La semaine bleue fête son grand retour à Beuvrages	Page 12
À Beuvrages, le football se conjugue aussi au féminin	Page 14
L'association de Muay Thai prépare l'avenir	Page 15
Un budget pour achever les nouvelles réalisations	Page 16
L'espace culturel et artistique Dubedout a réouvert ses portes	Page 18
Les festivités en photos	Page 20
Le Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité est né !	Page 24
De nouveaux professionnels de santé s'installent à Beuvrages	Page 25
Maire : un élu de terrain	Page 26
Etat-civil	Page 28
Expression	Page 29
Agenda/Infos pratiques	Page 30
Carte Nationale d'Identité : première demande et renouvellement	Page 31
Festivités du 13 juillet 2014	Page 32

Magazine municipal « Courrier Beuvrageois » n°41 – juin 2014

Directeur de la publication : **André Lenquette, Maire**

Adjointe en charge de la communication : **Nadine Anzalone**

Chef de rédaction : **Alexandre Obin**

Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Jean-Jacques Desumeur, Alexandre Obin, Nicolas Trelcat, Association "Beuvrages et son passé", Séverine Deliessche, Stéphane Cousin**

Crédits photos : **Antonio Anino, Alexandre Obin, Association "Beuvrages et son passé", Séverine Deliessche, Aurore Giljean, Nadine Anzalone**

Mise en page N°41 : **Aurore Giljean**

Impression : **3500 exemplaires**

Distribution : **Agents municipaux**

Le magazine municipal est imprimé à partir de papier issu de la gestion durable des forêts, via une imprimerie labellisée « Imprim' vert ».

Tous droits réservés - Ville de Beuvrages

Retrouvez - nous sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) pour suivre l'actualité de votre Ville !



Mesdames,  
Messieurs,  
Chers concitoyens,



*Le premier semestre 2014 a été riche en événements électoraux. Tout d'abord, en mars dernier, vous avez voté pour vos conseillers municipaux et communautaires pour une durée de 6 ans. Vous les découvrirez dans ce numéro à travers une immersion dans le Conseil municipal. En mai, ce fût au tour des députés européens d'être désignés afin de mettre en place les futures politiques publiques à l'échelle européenne.*

*Face à l'abstention observée sur ces deux élections, je souhaiterai vous rappeler le devoir de chacun à voter : il s'agit d'un engagement citoyen qui conditionne le développement de nos vies, de nos communes et plus généralement de nos territoires : chacune et chacun d'entre vous doit faire part de son choix.*

*L'été approchant, et avec lui, la fin de l'année scolaire, je vous invite à partager l'action de la commune pour lutter contre le décrochage scolaire. Il s'agit d'un engagement primordial pour les élus que nous sommes car nous souhaitons qu'aucun enfant ne soit exclu du système scolaire : il en va de leurs développements et épanouissements futurs.*

*Vous y découvrirez aussi les premières activités de l'été 2014 pour les jeunes jusque 25 ans, avec les centres de loisirs et le Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité.*

*Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer le retour de la semaine bleue, pour les " moins jeunes " d'entre vous, puisque l'espace Dubedout est à nouveau ouvert à la population. De nombreuses animations sont concoctées par le Centre Communal d'Action Sociale avec comme point d'orgue le banquet des Séniors.*

*Amicalement,  
Votre Maire  
André Lenquette*



# Optez pour l'opération " Tranquilité Vacances "

Partez en vacances en toute quiétude !

Mise en place par le Ministère de l'Intérieur, l'opération " Tranquilité Vacances " est organisée depuis plusieurs années sur la commune. Initialement prévue pour des départs en haute saison (juillet et août), elle peut également être **sollicitée par les habitants toute l'année.**

Pour cela, rapprochez-vous du bureau de Police municipale, situé rue Jules France, à côté du Centre Technique Municipal.

**Grâce à ces informations, la Police municipale renforce ses visites de quartiers et de voisinage.** Elle peut constater tous comportements potentiellement anormaux.



Pour s'inscrire à l'opération " Tranquilité Vacances " contactez la Police municipale au 03.27.19.29.65 ou connectez-vous sur le site Internet de la commune, [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)

## Quelques conseils pour éviter les cambriolages :

- Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.
- Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...) Demandez conseils à un professionnel.
- N'inscrivez pas vos noms et adresses sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.
- En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr et éloignés des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol et leur indemnisation par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

# L'école Joliot Curie s'agrandit

Depuis près de six mois, les élèves de l'école Joliot Curie disposent **d'un nouveau restaurant scolaire, de nouveaux dortoirs, des sanitaires refaits à neuf, d'une cour de récréation avec des jeux d'éveil. Un centre de documentation** convivial complète les bâtiments pour les activités menées par les enseignants et les animateurs des "Récrés-Actives" et du Centre de Loisirs.

Cette extension de l'école a reçu le concours financier de la Caisse d'Allocations Familiales.



La bibliothèque - Le Centre de documentation accueille les enfants, notamment dans le cadre des Récrés-Actives



Une nouvelle aire de jeux a été installée pour le plus grand plaisir des enfants

## Les DDEN réunis à Beuvrages

Pour une école équitable pour tous

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale de l'Union d'arrondissement étaient rassemblés à Beuvrages le 14 mai dernier en Assemblée Générale à l'espace Dubedout en présence du Président fédéral Jean-Marie Guisnet. Marie-Suzanne Copin, première adjointe de la Mairie de Beuvrages, donna un aperçu concret et développa la mise en place des Rythmes scolaires dans la ville. Elle répondit aux nombreuses interrogations que se posent les DDEN.

Le bilan de l'Oeuvre d'Entraide, le bilan Financier et le rapport moral furent votés à l'unanimité.

L'Assemblée Générale s'est terminée par le vote également à l'unanimité de la Contribution générale présentée par le Président de l'Union, José Pressoir.

**Les DDEN se donnent pour objectif de consacrer toute leur énergie, toute leur vigilance, toute leur tenacité pour que l'école permette une élévation générale du niveau de tous les élèves dans le cadre "d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun".**



### Paiement en ligne des prestations Loisirs et Jeunesse

Suite au questionnaire distribué aux familles utilisatrices des prestations extra et périscolaires de la commune, **vous êtes 73% à être favorables au paiement en ligne** depuis un site internet sécurisé. Plus d'informations, dans le guide indispensable de la rentrée scolaire 2014-2015.

# Encourager les familles à se raccrocher à la scolarité

Afin d'assurer le suivi éducatif de l'enfant

La lutte contre le décrochage scolaire est une **mission importante pour la collectivité locale**.

L'avenir de Beuvrages se construit avec les plus jeunes enfants. Les tensions sociétales amènent parfois certains d'entre eux à s'isoler de l'univers scolaire.

En lien avec les écoles, la mission de la commune, en partenariat avec les services de l'Etat, est de repérer les cas de décrochage afin **d'analyser les raisons qui poussent les élèves à se replier sur eux-mêmes, et les familles à fuir le monde de l'école**.

L'écoute et les échanges sont omniprésents dans le but d'impliquer à nouveau le jeune et ses parents dans le cursus scolaire, et in fine, de lui donner tous les outils pour lui assurer un épanouissement pédagogique et personnel.

## Quels moyens ?

En lien avec la Sous-préfecture de Valenciennes, Caroline BENIHIA, chargée de mission au sein du service Enfance, Education, Jeunesse, Sport et Affaires culturelles, travaille sur le terrain afin de rencontrer les enfants, leurs familles, les directions d'école et la commune.

**Informations au service Education - Jeunesse : 03.27.14.93.34**



Rencontre avec Bertrand Boudaillier, directeur de l'école Paul Langevin

### Rencontrez-vous des difficultés en lien avec le décrochage scolaire ?

Oui pour certaines familles, le contact se rompt au fur et à mesure que le décrochage scolaire avance chez l'élève. **Certains parents ne se rendent pas compte des problèmes que le décrochage scolaire engendre** : retards dans les apprentissages, voire handicap social acquis quand celui-ci est prolongé et se transforme en abandon scolaire.

### Quel est l'intérêt, à votre niveau, de travailler avec une référente communale ?

La référente communale crée ou recrée un lien important entre l'Ecole en tant qu'institution et la famille, ne serait-ce que le fait de rencontrer les familles et de prendre connaissance des absences des élèves et de leurs motifs. La plupart du temps, ce seul acte permet de faire revenir l'enfant à l'école. **Par ailleurs la référente communale permet de maintenir un lien, un suivi sur les élèves** entre deux années scolaires marquées par une longue période de pause que sont les "grandes vacances". La vigilance sur les situations problématiques n'en est que plus renforcée.

### Quels sont les premières conclusions à tirer ?

Le bilan sur le plan quantitatif est globalement positif. Il reste à la marge des familles pour lesquelles l'intervention de la référente n'est pas suffisante mais ce sont des familles avec un lourd passif d'absentéisme. **Il faut poursuivre les efforts dans ce sens. Continuer à avoir un rôle de prévention dans le décrochage scolaire en repérant au plus tôt les signes précurseurs** d'un décrochage scolaire (absences perlées entre autres) mais il ne faut pas oublier non plus le volet répressif car comme **la loi le stipule les enfants âgés de 6 à 16 ans ont obligation de scolarité**.



# Elections municipales 2014 : une nouvelle équipe, de nouveaux élus et de nouvelles ambitions

Le 30 mars dernier, vous avez voté pour un nouveau Conseil municipal qui est désormais composé de 23 élus de la liste "Ensemble au service de tous", 4 élus de la liste "De la vie dans la ville" et 2 élus de la liste "Après l'urbain passons à l'humain".

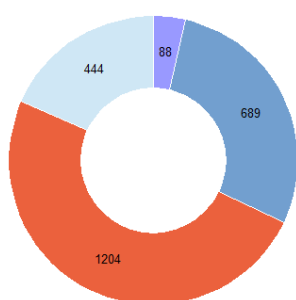
Lors du Conseil municipal du 5 avril dernier, André LENQUETTE a été élu Maire. Ce fut l'occasion d'élire également les différents adjoints.



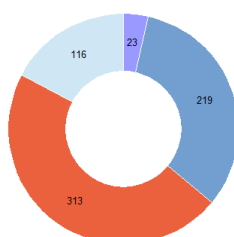
Le nouveau Conseil municipal qui siègera pour une durée de 6 ans.

## Les résultats du second tour du 30 mars 2014

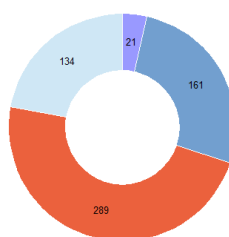
Résultats des élections  
municipales 2014 à  
Beuvrages



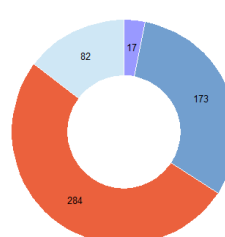
Bureau de vote 1  
- Jules Ferry -



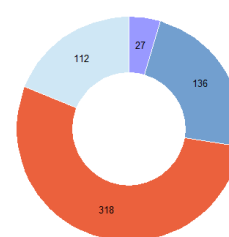
Bureau de vote 2  
- Joliot Curie -



Bureau de vote 3  
- Paul Langevin -



Bureau de vote 4  
- Maison de Quartier -



- Liste ensemble au service de tous
- Liste de la vie dans la ville
- Liste après l'urbain, passons à l'humain
- Votes nuls



## L'équipe municipale



**André LENOQUETTE**  
Maire et conseiller  
communautaire



**Marie-Suzanne COPIN**  
1ère Adjointe

en charge des actions  
sociales, de la solidarité  
et de la politique de la  
Ville



**Ali BEN YAHIA**  
2ème Adjoint

en charge de la  
culture, de la jeunesse  
et de la prévention



**Christine LECOMTE**  
3ème Adjointe

en charge de la petite  
enfance et des écoles



**Raymond CAUDRON**  
4ème Adjoint

en charge des travaux,  
de l'urbanisme, et du  
développement du-  
rable



**Nadine ANZALONE**  
5ème Adjointe

en charge de la com-  
munication et du dé-  
veloppement de la vie  
des quartiers



**Dominique MARY**  
6ème Adjoint

en charge des finances  
et du fonctionnement  
général de la collec-  
tivité



**Marie-Hélène DEMOLDER**  
7ème Adjointe

en charge des fêtes et  
cérémonies et de l'Etat-  
civil



**José FOSSE**  
8ème Adjoint

en charge du sport et  
de la vie associative



**Jean-Pierre LECOMTE**  
Conseiller municipal



**Léon HOFFMANN**  
Conseiller municipal



**André OBRINGER**  
Conseiller municipal



**Jean-Marie HERBIN**  
Conseiller municipal



**Marie-Christine DECOURRIERE**  
Conseillère municipale



**Philippe JANOT**  
Conseiller municipal



**Michel TRINEL**  
Conseiller municipal



**Patricia DZIKOWSKI**  
Conseillère municipale



**Isabelle REGOLLE**  
Conseillère municipale



**Christelle SABRIE**  
Conseillère municipale  
et communautaire



**Souad ARBAOUI**  
Conseillère municipale



**Christelle VASSEUR**  
Conseillère municipale



**Rebecca FOURNIER**  
Conseillère municipale



**Jocelyne DEWAILLE**  
Conseillère municipale  
d'opposition



**Michel DOMIN**  
Conseiller municipal  
d'opposition et conseiller  
communautaire



**Chrystel ZWONIAREK**  
Conseillère municipale  
d'opposition



**Olivier HENRY**  
Conseiller municipal  
d'opposition



**Michel BECQUE**  
Conseiller municipal  
d'opposition



**Muriel GALANTH**  
Conseillère municipale  
d'opposition



**Peggy LEBRUN**  
Conseillère municipale

# Comprendre le fonctionnement d'un Conseil municipal

Dans le but de mener à bien les projets de la collectivité, **les élus de la Ville se réunissent**, pour décider des orientations à mettre en œuvre par le biais de délibérations. Plusieurs thématiques peuvent ainsi être abordées : la tarification des services municipaux, les taux d'impôts locaux, des activités jeunesse et le rachat de terrains par la Ville, l'autorisation à Monsieur le Maire de signer une convention avec un organisme ou une association, le budget primitif...

Les séances de Conseil municipal sont publiques **et se déroulent à l'Hôtel de Ville, sauf cas exceptionnels**. Vous pouvez également consulter les comptes-rendus des dernières réunions du Conseil municipal sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique Vie municipale.

## Les commissions communales

Huit commissions ont été mises en place à la suite des élections. Leur objectif est de préparer les projets avant décisions ou délibérations en Conseil.

Elles ont un rôle consultatif et sont composées d'élus représentatifs des différentes listes émanant du Conseil municipal, et le cas échéant, de techniciens de la Ville.

### Commission des Actions sociales, Solidarité et Politique de la Ville

Vice-présidente :  
Marie-Suzanne COPIN

- Souad ARBAOUI
- Michel BECQUE
- Ali BEN YAHIA
- Jocelyne DEWAULLE
- Philippe JANOT
- Dominique MARY
- Christelle VASSEUR

### Commission Culture et Jeunesse

Vice-président :  
Ali BEN YAHIA

- Nadine ANZALONE
- Raymond CAUDRON
- Rebecca FOURNIER
- Muriel GALANTH
- Léon HOFFMANN
- Isabelle REGOLLE
- Chrystel ZWONIAREK

### Commission " Petite enfance et écoles "

Vice-présidente :  
Christine LECOMPTE

- Souad ARBAOUI
- Marie-Christine DECOURRIERE
- Marie-Hélène DEMOLDER
- Rebecca FOURNIER
- Muriel GALANTH
- Olivier HENRY
- Philippe JANOT

### Commission " Travaux, Urbanisme et Développement durable "

Vice-président :  
Raymond CAUDRON

- Michel BECQUE
- Olivier HENRY
- Jean-Marie HERBIN
- Léon HOFFMANN
- André OBRINGER
- Christelle SABRIE
- Michel TRINEL

### Commission " Développement de la vie des quartiers "

Vice-présidente :  
Nadine ANZALONE

- Michel BECQUE
- Ali BEN YAHIA
- Marie-Suzanne COPIN
- Michel DOMIN
- Peggy LEBRUN
- Christine LECOMPTE
- Christelle VASSEUR

### Commission " Finances "

Vice-président :  
Dominique MARY

- Michel BECQUE
- Marie-Suzanne COPIN
- Michel DOMIN
- Patricia DZIKOWSKI
- José FOSSE
- Jean-Pierre LECOMTE
- Christelle SABRIE

## Commission " Fêtes, Cérémonies et Concours municipaux "

Vice-présidente :  
Marie-Hélène DEMOLDER

- Marie-Christine DECOURRIERE
- Jocelyne DEWAULLE
- Patricia DZIKOWSKI
- Muriel GALLANTH
- Jean-Marie HERBIN
- Isabelle REGOLLE
- Christelle VASSEUR

## Commission "Sport et Vie associative "

Vice-président :  
José FOSSE

- Michel BECQUE
- Jean-Marie HERBIN
- Rebecca FOURNER
- Peggy LEBRUN
- Isabelle REGOLLE
- Michel TRINEL
- Chrystel ZWONIAREK

À noter qu'une commission temporaire a été créée afin de rédiger le règlement intérieur du Conseil municipal.

## Conseils et syndicats

La commune est appelée à siéger dans différents syndicats et conseils aux compétences variées : l'énergie électrique, le gaz, le parc naturel, les eaux, les écoles ...

Lors du Conseil municipal du 14 avril, les élus communaux ont été désignés pour siéger dans ces instances.

### Syndicat du SIARB

- Léon HOFFMANN, délégué titulaire
- Raymond CAUDRON, délégué titulaire
- M-C DECOURRIERE, déléguée suppléante

### Conseil d'administration du collège

- Paul Eluard**
- Christine LECOMPTE
  - Ali BEN YAHIA
  - Patricia DZIKOWSKI

### Syndicat des Eaux du Valenciennois

- Rebecca FOURNIER, déléguée titulaire
- Jean-Pierre LECOMTE, délégué titulaire
- Patricia DZIKOWSKI, déléguée suppléante

### Conseil de l'école Jules Ferry

- Souad ARBAOUI

### Syndicat du Parc Naturel Scarpe Escaut

- Nadine ANZALONE
- Raymond CAUDRON

### Conseil de l'école Pauline Kergomard

- Souad ARBAOUI

### Syndicat du SIDEGAV

- André OBRINGER, délégué titulaire
- Christelle VASSEUR, déléguée titulaire
- Peggy LEBRUN, déléguée suppléante

### Conseil de l'école Paul Langevin

- Souad ARBAOUI

### Conseil de l'école Joliot Curie

- Souad ARBAOUI

## Elections européennes du 25 mai 2014

### Les 10 députés élus dans la circonscription Nord-Ouest

Marine LE PEN (FN), Steeve BRIOIS (FN), Mylène TROSZCZYNSKI (FN), Nicolas BAY (FN), Sylvie GODDYN (FN), Jérôme LAVRILLEUX (UMP), Tokia SAÏFI (UMP), Gilles PARGNEAUX (PS), Dominique RIQUET (UDI-MODEM) et Karima DELLI (Europe-Ecologie Les Verts).



# La semaine bleue fête son grand retour à Beuvrages

Un programme de festivités du 13 au 19 octobre 2014

Suspendue pendant trois ans consécutifs en raison des importants travaux de requalification et d'extension de l'espace Hubert Dubedout, la semaine bleue est à nouveau organisée sur la commune.

L'ensemble des activités est soumis aux inscriptions à l'exception de l'animation du théâtre patoisant ; elles sont également gratuites. Les inscriptions débutent le mardi 1er juillet et se terminent le vendredi 3 octobre. **ELLES PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR TÉLÉPHONE (03.27.51.98.20), DIRECTEMENT AU PÔLE SOCIAL, OU PAR MAIL À CDE-VASSINE@BEUVRAGES.FR.**

Lundi 13 octobre  
14h - 16h30 - Espace Dubedout

"Récré" pour nos Aînés  
" Atelier Jeux - Mémoires "  
suivi d'un goûter

Inscriptions obligatoires - limité à 40 personnes



Mardi 14 octobre  
14h - 17h - Espace Dubedout

Théâtre patoisant

Entrée libre



Jeudi 16 octobre  
14h - 16h30 - Espace Dubedout

Jeux d'autrefois et de société  
(11 jeux traditionnels) - suivi d'un goûter

Inscriptions obligatoires - limité à 60 personnes



Vendredi 17 octobre  
Départ 14h - Rendez-vous au complexe Pennynck

Atelier découverte " Marche nordique "  
en collaboration avec le club de Vieux Condé  
Durée : 1h - suivi d'un goûter au Club House

Limité à 30 personnes  
Inscriptions obligatoires



Dimanche 19 octobre 2014  
12h

Banquet des Séniors  
Espace Dubedout

Inscriptions obligatoires  
À partir de 60 ans





## Informations Canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle l'application du Plan National Canicule (PNC) pour l'été 2014.

Depuis août 2003 et l'épisode de la canicule, des mesures ont été prises et un décret de 2004 a fixé les modalités de recueil des données nominatives relatives aux personnes âgées et handicapées bénéficiaires du plan d'urgence en cas de canicule.

**Le CCAS est donc tenu de constituer un registre** mis à jour régulièrement, destiné à enregistrer les personnes âgées, handicapées ou isolées qui en font la demande. **Il faut donc inviter ces personnes vulnérables et fragiles à s'inscrire sur ce registre communal.**

**Voici quelques conseils pour vous protéger des fortes chaleurs :**

- Boire beaucoup d'eau
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sports, jardinage, bricolage)
- Ne pas rester en plein soleil
- Ne pas consommer d'alcool
- Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur
- Porter des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur
- Prendre des nouvelles de son entourage.

Rapprochez - vous des services du Pôle Social rue Henri Durre ou au 03.27.51.98.20



## Payez désormais l'aide à domicile avec les chèques CESU\*

### Quel est ce dispositif ?

Depuis le 1er mai 2011, et pour vous aider au quotidien, le CCAS met à votre disposition gratuitement un montant de 80 €, sous forme de chèques CESU, que vous utilisez pour des services variés : bricolage, jardinage, assistance administrative, ménage, repassage, livraison de repas et de courses (...).

### Qui peut en bénéficier ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans, qui sont non imposables.
- Les personnes atteintes d'un handicap reconnu à plus de 80%.

### Qui intervient ?

Vous avez le choix de l'association qui interviendra chez vous en la sélectionnant dans le guide des "Services à la Personne" disponible au CCAS.

### Comment en bénéficier ?

Contactez le CCAS au 03 27 51 98 20.

L'aide pour petits travaux a disparu au profit de ce nouveau dispositif d'aide à domicile.

\* CESU: Chèque Emploi Service Universel

# À Beuvrages, le football se conjugue aussi au féminin

## Rencontre avec les "filles" de l'USMB section football

Avec ses équipes des jeunes, ses deux équipes séniors et son équipe vétérans, le club de football local se distingue également par les performances de ses équipes féminines. Régulièrement sous les feux des projecteurs, grâce à la notoriété grandissante que connaît l'équipe de France féminine de football, **le football féminin se démocratise et fait de plus en plus d'adeptes.**



Rencontre avec Pascal DUFOUR, l'entraîneur de l'équipe première féminine de Beuvrages, qui excelle aussi bien en championnat qu'en coupe.

### Quand l'aventure à Beuvrages a commencé ?

L'équipe va démarrer sa quatrième saison, Arlette Boucault fut la première éducatrice. À titre personnel, je viens de conclure ma première saison à la tête du groupe. En terme de palmarès, l'équipe a obtenu son accession en promotion honneur niveau ligue lors de la saison 2012-2013, et nous avons décroché une brillante sixième place cette saison pour notre première participation à ce niveau. Nous avons remporté la coupe de l'Escaut féminine ce dimanche 15 juin pour la deuxième fois consécutive. L'objectif de l'an prochain sera d'améliorer notre classement et d'essayer de conserver notre titre dans cette même coupe. **De plus, nous souhaiterions créer une section école de football féminine.**

### Qu'est ce qui vous différencie de l'équipe première masculine ?

Même si nous pratiquons le même sport, les deux styles sont complètement différents. Les filles essaient peut être de libérer plus vite le ballon afin d'avoir moins de duels physiques à disputer. Une "féminine" vient au football avant tout pour la passion du foot ce qui facilite les séances d'entraînement car elles manifestent une réelle et permanente envie de progresser. **Malheureusement on peut constater un manque de reconnaissance du grand public.**

### Quels sont pour vous les atouts pour combiner passion du ballon et succès ?

Esprit de groupe, cohésion, camaraderie sur et en dehors du terrain, assiduité à l'entraînement et respect, telles sont les valeurs à respecter pour progresser !



### Les "filles" remportent la coupe de l'Escaut 2014 !

En venant à bout de l'équipe de Marly, l'équipe féminine de Beuvrages **remporte la Coupe de l'Escaut** grâce à une large victoire de six buts à trois. Félicitation aux joueuses et à l'équipe dirigeante.

### Marie-Laure DELIE, joueuse de l'équipe de France féminine était en visite

à Beuvrages en début d'année 2013 pour soutenir les filles au club de football.

À la vue des résultats, ce fut de bon augure !



# L'association de Muay Thai prépare l'avenir

et rafle la quasi totalité des trophées du championnat régional éducatif 2014

Fort de son implication sportive dès le plus jeune âge (ndlr : l'association accueille des enfants dès l'âge de 4 ans), le Muay Thai beuvrageois s'est illustré de fort belle manière lors du championnat régional éducatif de boxe thaïlandaise.

Sur les 12 jeunes engagés, **9 trophées ont été raflés par nos sportifs.**

Ce résultat est le fruit d'un travail de plusieurs années entrepris par les éducateurs du Muay Thai Evolution de Beuvrages.

De nombreuses récompenses devraient garnir à nouveau les murs et armoires de la salle des Arts Martiaux. L'aventure ne fait que commencer...



Les jeunes boxeurs félicités par la municipalité, en présence d'André Lenquette, Maire de Beuvrages et de leurs éducateurs (rices)

## Lahoucine IDOUCHE, un boxeur à l'envergure internationale

### Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Idouche Lahoucine, j'ai 27 ans et je pèse 67kg. Je suis un "bon vivant", j'aime m'amuser et surtout pratiquer le Muay Thai.



### À quel âge as-tu commencé le Muay Thai ? Qu'est-ce qui t'a donné envie de pratiquer ce sport ?

J'ai commencé ce sport à l'âge de 16 ans. Durant toute mon enfance j'appréciais le sport en général : je participais aux inter-collèges et inter-lycées dans tous les domaines : le basket, le football, le rugby ... J'étais très bon mais pas le meilleur ! Mais je ne m'étais jamais exercé au sport individuel ; **j'ai donc fait un essai au club de Boxe Thai de Beuvrages.** L'équipe éducative s'est alors intéressée à moi et je me suis inscrit sans vraiment savoir que j'allais m'épanouir dans ce domaine.

### Quel est ton palmarès actuel ? Et tes objectifs à court terme ?

Aujourd'hui, je totalise 61 combats pour 13 défaites et 1 match nul. Tous les ans, je participe au championnat de France que j'ai d'ailleurs remporté plusieurs fois, j'ai également remporté les championnats d'Europe. Ensuite, **je me suis consacré au gala de boxe** organisé par des promoteurs où l'on pouvait exprimer notre passion au maximum. J'ai combattu pour les couleurs de la France à plusieurs reprises, par exemple en Thaïlande et à la Réunion.

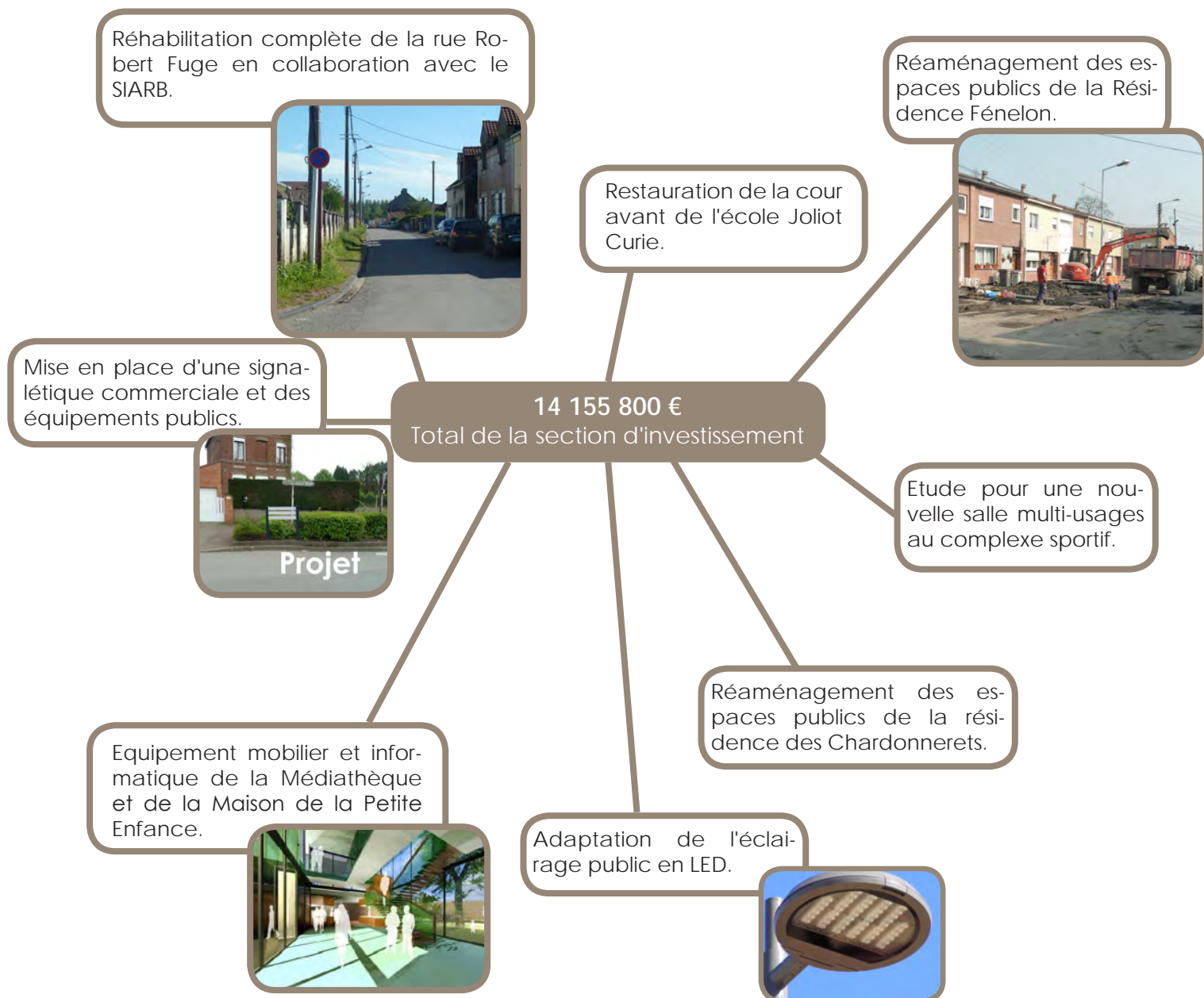
Je suis allé plusieurs fois en Thaïlande pour découvrir la culture du Muay Thai et pour m'entraîner. **J'ai aussi participé à un tournoi télévisé**, le Thai Fight Kard Chuek. Aujourd'hui, j'aimerais me concentrer aussi sur l'obtention d'une ceinture européenne voire même mondiale, tout en continuant à faire du spectacle pour tous mes fans, que je remercie beaucoup au passage. J'en profite pour faire une dédicace à toute ma famille et à tous mes amis qui me soutiennent.

## Un budget pour achever les nouvelles réalisations

Comme à l'accoutumée, en début d'année, **le Conseil municipal a approuvé le budget primitif de l'année en cours** afin de prévoir les dépenses de fonctionnement, telles que les dépenses liées à la sécurité, celles liées au développement des activités pour la jeunesse et les subventions versées aux associations (...).

**Les élus ont également voté la section d'investissement**, qui permettra la réalisation des grands projets pour 2014 en matière de bâtiments publics, d'infrastructures scolaires et d'espaces publics tels que les voiries.

L'illustration ci-dessous représente les actions engagées cette année. Retrouvez le détail du budget communal sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique Vie communale, Compte rendu des Conseils municipaux, Conseil municipal du 23 avril 2014.





## Zoom sur les subventions aux associations

Malgré les baisses de dotations de l'Etat vers les collectivités locales, le Conseil municipal a maintenu son soutien à un niveau significatif afin de garantir la vie associative sur la commune.

### Les associations sportives - 107 960 €

**Office municipal des sports** : 11000€ - OSMB Athlétisme : 6500€ - USMB Basket masculin : 11200€ - USMB Basket féminin : 19000€ - USMB Football : 14500€ - Aiki Goshin Hakko Ruy : 2000€ - Gymnastique club : 2000€ - New dance : 2500€ - Javelot club : 2000€ - Tambourin Pelote club : 9800€ - Tennis club : 5600€ - Lumpini club : 3000€ - Beuvrages Futsal : 8000€ - Judo club de Beuvrages : 5500€ - Beuseprages (association USEP Ferry-Curie) : 1080€ - USEP Langevin et Kergomard : 1080€ - Team compétition : 1000€ - Association " Les Mélusines " : 2200€

### Les associations culturelles - 40 600€

Harmonie municipale : 30000€ - Batterie Fanfare : 1800€ - Chorale : 1200€ - **Office de la Culture** : 500€ - Khoreia : 5700€ - Beuvrages et son passé : 300€ - Bibliothèque Marguerite Yourcenar : 600€ - Association Amitiés, Echange et Culture : 500€

### Les associations caritatives - 3 800€

Amicale des donneurs de sang : 200€ - Femmes solidaires de Beuvrages : 1500€ - Consommation Logement et Cadre de vie : 600€ - Restaurants du Coeur Hainaut- Cambrésis : 1200€ - Secours catholique section Raismes-Beuvrages : 300€

### Les associations " Séniors " - 6 800 €

Union nationale des Retraités et Personnages Agées : 1350€ - Loisirs Solidarité Retraites : 1350€ - Association des Anciens Combattants : 900€ - Au Bonheur des Dames : 1000€ - Club du 3ème Age : 1350€ - Association " A tout âge " : 850€

### Les associations et organismes divers - 53 646.50€

Amicale des secouristes nationaux brevetés de Valenciennes et environs : 2350€ - APE de l'école publique Joliot Curie : 875€ - Les amis de l'école maternelle Pauline Kergomard : 600€ - APE école maternelle Pauline Kergomard : 437.50€ - APE école primaire Jules Ferry : 875€ - APE Collège Paul Eluard : 875€ - **Office beuvrageois d'Animation du Parc Fénelon** : 1500€ - Association des Institutrices de l'école maternelle Joliot Curie : 550€ - Association de cardiologie du Nord-Pas de Calais : 200€ - Comité d'hygiène bucco-dentaire du Hainaut : 300€ - Comité d'Action pour l'Education Permanente - Anzin : 7000€ - Amicale du personnel du collège Paul Eluard : 100€ - Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale : 150€ - Association maison de la Famille-Valenciennes : 680€ - EPLE Collège Paul Eluard : 1359€ - Union commerciale et artisanale : 250€ - Le "CHAT " : 300€ - APE Paul Langevin : 875€ - Coopérative scolaire école primaire Jules Ferry : 550€ - Coopérative scolaire école primaire Paul Langevin : 340€ - Education et joie : 1000€ - Aéroclub : 200€ - Comité d'oeuvres sociales Beuvrages : 32280€

## L'espace culturel et artistique Hubert Dubedout a réouvert ses portes !

28 mois de travaux\*, 1700 m<sup>2</sup> réhabilités, 491 m<sup>2</sup> nouvellement créés, pour une surface totale de 2457 m<sup>2</sup>, ont été nécessaires pour donner un nouveau souffle à ce bâtiment public.

L'espace Hubert Dubedout accueille enfin des festivités, ainsi que des activités ludiques et pédagogiques.

Les habitants ont pu le découvrir en nombre lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier. **La grande scène a été repensée avec une qualité sonore** digne d'une salle des fêtes et un espace de danse a été créé.

**Une salle d'exposition amène les visiteurs à découvrir de multiples formes d'art** et leurs artistes. Les premières expositions, libres et gratuites, ont été propo-

sées par le Conseil général du Nord autour de l'art contemporain et le Centre Régional de la Photographie avec des illustrations sur le thème de la musique.

L'espace Dubedout et sa réhabilitation ont été **financés par la Ville de Beuvrages, grâce aux concours financiers de Valenciennes Métropole et de l'Etat.**

\* Le chantier fut inscrit dans la durée, du fait de l'abandon du chantier par l'entreprise de désamiantage. Le Code des marchés publics nous obligeant à solliciter le prestataire dans des délais de consultation importants, les travaux ont, de ce fait, été retardés.

### Des espaces de qualité pour les mélomanes

Après plusieurs années de délocalisation (l'ancienne Mairie, le Pôle Social, l'école Jules Ferry), les trois phalanges de la Ville (ndlr : Ecole de musique, Batterie-Fanfare et chorale) disposent désormais de locaux vastes, de salles de répétitions, et d'un auditorium pour accueillir les représentations. Comme le rappelle leur Président, André OBRINGER, *l'attente fut longue mais le résultat est extrêmement réjouissant.*



Un espace a été particulièrement pensé pour l'accueil de l'Accompagnement à la scolarité.



La chorale locale lors de la cérémonie des vœux en janvier 2014.

### Une salle pour la jeunesse

L'espace Hubert Dubedout est aussi **le lieu de rendez-vous de l'Accompagnement à la scolarité pour les collégiens et les lycéens, de l'Accueil et de Loisirs de Proximité pour les 11-17 ans et du Point jeunes pour les 16-25 ans.**

Pour le premier, une aide aux devoirs est proposée tandis que le second propose des activités ludiques ainsi qu'un temps d'échanges entre les jeunes et leurs animateurs. Enfin, le troisième est un lieu d'accueil et d'orientation qui peut se traduire, par exemple, par des conseils pour la création de Curriculum Vitae et de lettres de motivation.



La salle d'exposition, ici en février, où la musique était à l'honneur



L'entrée de l'école de musique



L'entrée principale se fait toujours depuis la rue Emile Zola

## Programme de l'espace culturel et artistique Hubert Dubedout

- 19/09/2014 : Théâtre et débat - sensibilisation à la maladie d'Alzheimer - 20h - gratuit
- 25/09/2014 : Don du sang - de 14h30 à 18h30
- 13/09/2014 : Les rencontres chorales, par la chorale de Beuvrages
- 13/09/2014 : Semaine bleue - "Atelier Jeux Mémoire"
- 14/09/2014 : Semaine bleue - Théâtre patoisant
- 16/09/2014 : Semaine bleue - Jeux d'autrefois et de société
- 19/09/2014 : Repas des Séniors - 12h
- 15&16/11/2014 : Exposition sur le centenaire du début de la première guerre mondiale, par l'association "Beuvrages et son passé"
- Décembre 2014 : Remise des récompenses aux sportifs par l'Office Municipal des Sports

*Le programme est en cours d'élaboration. Rendez-vous sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) pour connaître les prochains événements.*



# Fêtes



La fête foraine s'est installée au mois de mai sur la place Hector Rousseau



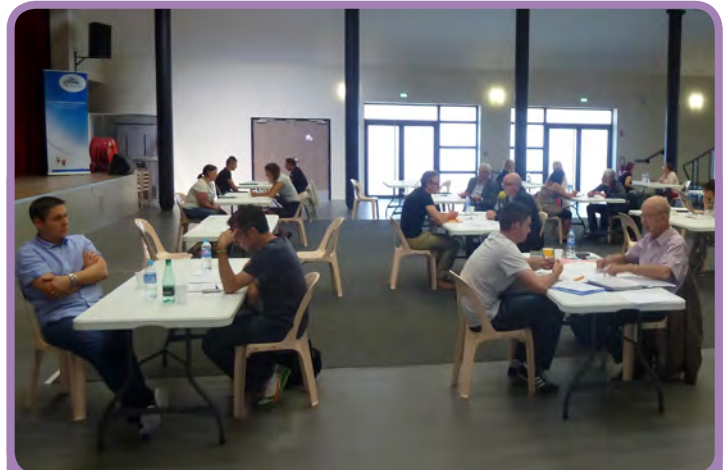
Installation du Conseil municipal  
espace H. Dubedout  
- 5 avril 2014 -



Brocante Parc du Ruissard  
- 29 mai 2014 -



L'équipe technique et administrative de l'association PoinFor en présence de la municipalité  
- 6 mai 2014 -



Job Dating organisé par le Pôle Emploi  
Espace Dubedout  
- 23 et 24 juin 2014 -





Fête des voisins, rue Thorez  
- 23 mai 2014 -



Fête des voisins, rue Thorez  
- 23 mai 2014 -



Fête des voisins, quartier de la Verrerie  
- 23 mai 2014 -



Fête des voisins, quartier de la Verrerie  
- 23 mai 2014 -



Fête des voisins, résidence Fénelon  
- 23 mai 2014 -



Fête des voisins, quartier " La couture "  
- 23 mai 2014 -





Salon des services à la personne  
- 4 juin 2014 -



Gala annuel Khoreia, espace H. Dubedout  
- 14 juin 2014 -



Gala annuel Khoreia, espace H. Dubedout  
- 14 juin 2014 -



Instant de commémoration  
pour les élèves de l'école Jules Ferry  
Arc de Triomphe - Paris - 13 juin 2014 -

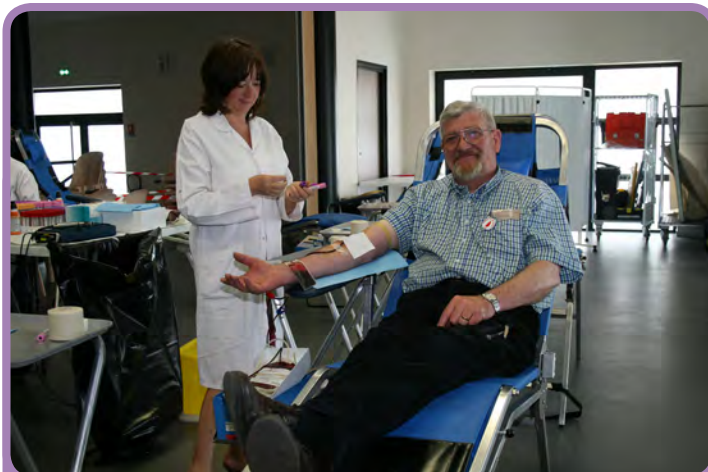


Festival de majorettes New Dance  
- 15 juin 2014 -





Gala de basket masculin, salle Delaune  
- 14 et 15 juin 2014 -



Don du sang, espace H. Dubedout  
- 18 juin 2014 -



Portes ouvertes du CLAS,  
l'Accompagnement à la Scolarité  
- 18 juin 2014 -



Fête de la musique  
- 21 juin 2014 -



Les élèves de l'école P. Langevin ont visité  
l'Assemblée Nationale et ont rencontré  
le député David DOUILLET  
- 19 juin 2014 -

# Le Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité est né !

## Tu as entre 11 et 17 ans ?

Le LALP t'ouvre ses portes à l'espace Hubert Dubedout, rue Emile Zola.

Des animateurs t'y accueilleront :

### - en période scolaire :

Les mardis et jeudis de 18h30 à 20h30  
Les mercredis de 14h à 16h

### - pendant les vacances scolaires :

Tous les jours et selon les activités proposées.

Et toujours :

- des sorties à la journée ou à la demi-journée
- des animations sportives
- des minis camps en juillet et en août

Des tarifs accessibles : **2 à 6€ selon l'activité proposée.**

Les activités sur place sont gratuites et en accès libre selon tes envies, toutefois une inscription **d'un montant de 2€** à l'année est demandée.



La salle d'activités représentée sur le plan ci-contre est celle du Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité

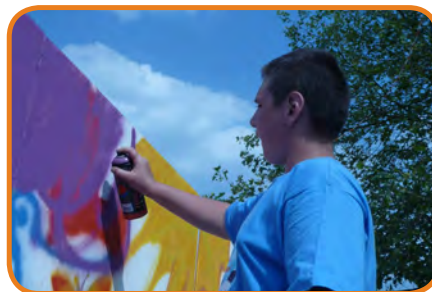
Les sorties (extérieures, cinéma, piscine) nécessiteront un droit d'inscription sous forme de ticket d'une valeur de 2€ chacun qui seront à retirer à la Mairie au 2ème étage. (Ex : sortie cinéma : 1 ticket = 2€)

Pour une meilleure coordination, toutes les sorties ne peuvent accueillir que 16 personnes au maximum. En cas de sureffectif, les personnes ne pouvant participer à l'activité seront prioritaires pour la semaine suivante. Tout comportement allant à l'encontre du bon déroulement des activités entraînera une exclusion.

Les dossiers d'inscriptions et le règlement intérieur sont disponibles au secrétariat du service EEJSAC à l'Hôtel de Ville (2ème étage).

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h45 - 12h  
Mercredi : 13h45 - 17h  
Jeudi : 13h45 - 17h  
Vendredi : 8h45 - 12h



## Un été en Nord

Le Conseil général du Nord propose aux jeunes de 11 à 15 ans inscrits au collège et domiciliés dans le Nord de partir 5 jours sur un site touristique dans le département; Pour s'inscrire, rendez-vous sur [jeunesennord.cg59.fr](http://jeunesennord.cg59.fr), l'inscription se fait sans condition de ressources.



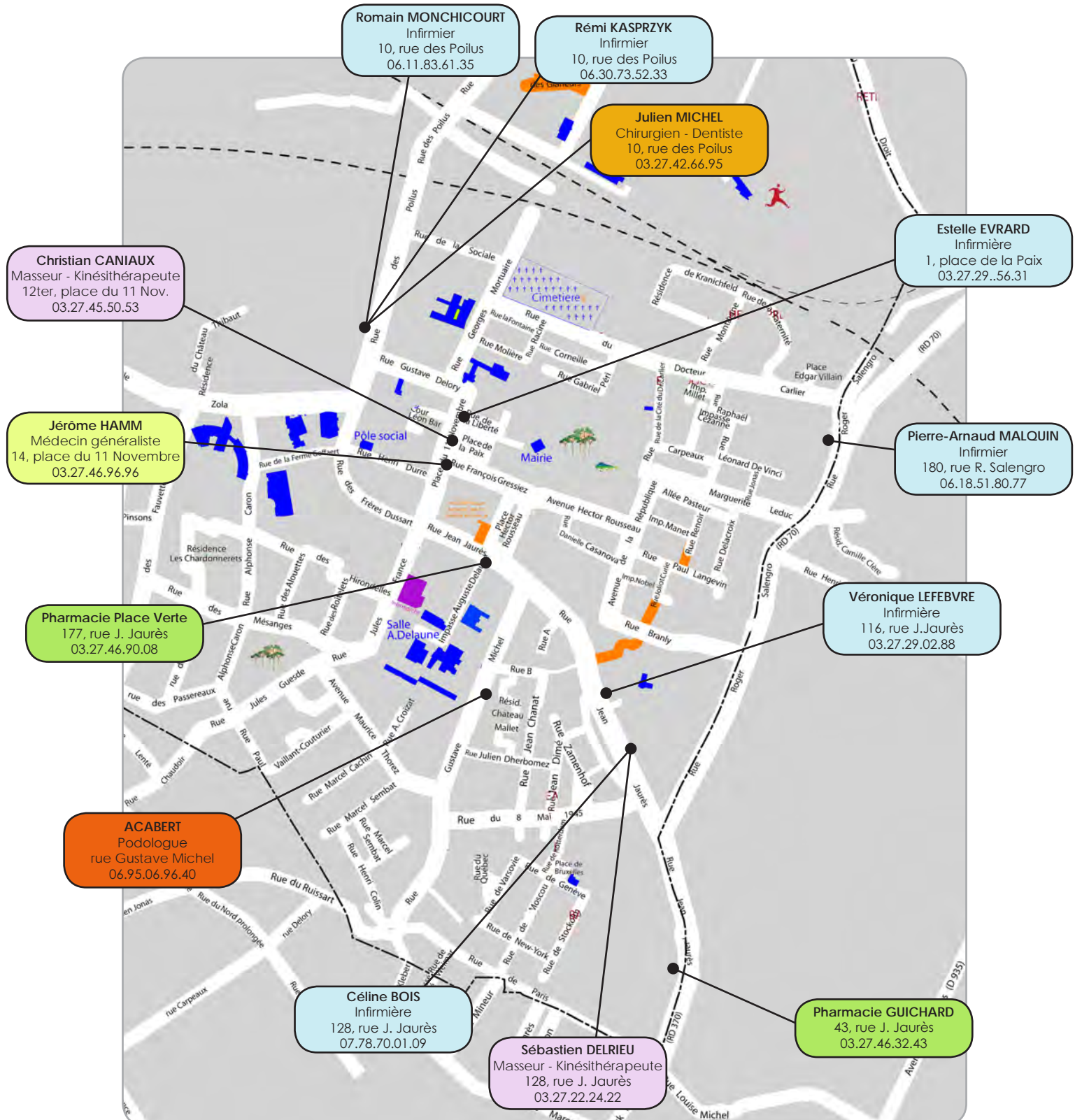


# De nouveaux professionnels de santé s'installent sur la commune

Essentiels pour la population, des professionnels de santé, sous l'impulsion de la Ville de Beuvrages et de ses partenaires, proposent désormais leurs services aux Beuvrageois.

**Infirmiers, podologues et dentistes** complètent l'offre médicale sur le territoire beuvrageois. La carte ci-dessous représente la localisation des différents professionnels, ainsi que leurs coordonnées.

La mise à jour régulière est consultable sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) rubrique « Découvrir Beuvrages » pratique, Commerces et services médicaux.





## Maire : un élu de terrain

Dans ce nouveau numéro, l'association Beuvrages et son passé propose une retrospective des maires de Beuvrages depuis 1790.

**Le maire est une personne physique représentant l'autorité municipale.** Il est élu par le Conseil municipal pour un mandat de six ans renouvelable. **Il est secondé par des adjoints et des conseillers.**

L'association « Beuvrages et son passé », se propose de vous présenter de manière objective, impartiale et neutre les maires de Beuvrages depuis la Révolution.

La notion de commune apparaît au XI<sup>ème</sup> siècle. Dès lors qu'elle est reconnue juridiquement et politiquement, il lui reste à se doter de représentants. Selon l'époque et les régions, on parlera de pairs, d'échevins ou de conseillers.

De 1789 à 1799, les agents municipaux (maires) sont élus pour deux ans et rééligibles, par les citoyens de la commune, contribuables payant un impôt au moins égal à trois journées de travail. Sont éligibles, les contribuables qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail. De 1799 à 1848, les maires sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5.000 habitants, par Bonaparte, Premier Consul pour les autres. Avec la loi municipale du 17 février 1800, l'appellation de maire remplace celle d'agent municipal. A compter du 22 janvier 1801, le maire est chargé, seul, de l'administration de la commune, les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge nécessaire.

La Restauration de 1815 décrète la nomination des maires et des conseillers municipaux. Après 1831, les maires sont nommés par le roi Louis Philippe, pour les communes de plus de 3.000 habitants, par le préfet pour les plus petites. Les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

De 1848 à 1851, les maires sont élus par le Conseil municipal pour les communes de moins de 6.000 habitants. Les maires des villes de plus de 10.000 habitants continuent d'être nommés par le préfet. De 1851 à 1871, les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3.000 habitants et pour 5 ans. Depuis 1871, les maires sont élus par le Conseil municipal. Pour les chefs-lieux de canton et les villes de plus de 20.000 habitants, le maire reste nommé par le préfet. En 1884, une loi sur l'organisation municipale, toujours en vigueur, est promulguée, régit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le Conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune. Elle fixe à quatre ans, la durée du mandat, portée à six ans en 1929.

Durant la Seconde guerre mondiale, sous Vichy (1940 – 1944), les maires des communes de plus de 10.000 habitants sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2.000 à 10.000 habitants, par le préfet. Les maires des communes de moins de 2.000 habitants sont élus par le Conseil municipal. Durant cette période, Beuvrages comptait 2.900 habitants.

**Jean-Baptiste DOUCHEMENT, 1790-1793**  
Cultivateur, né à Beuvrages, le 4 avril 1731.

**Jean-Baptiste CANONNE, 1795-1795**  
Né à Bruay-sur-Escaut, le 5 septembre 1761, décédé à Trith, le 7 décembre 1826. Maire sous l'occupation autrichienne (1793-1794)

**Albert HOUTELART, 1795-1800**  
Né en 1752. Menuisier, cabaretier.

**André DOUCHEMENT, 1800-1804**  
Né à Beuvrages, le 1er décembre 1750. Petit cousin de Jean-Baptiste DOUCHEMENT, premier maire de Beuvrages. Mineur, garde champêtre, cultivateur.

**Jean-Baptiste de CROËSER, 1804-1817**  
Né à Valenciennes, le 30 novembre 1757 décédé à Beuvrages, le 3 octobre 1845. Prête serment à Louis VIII, à l'Empereur et enfin, de nouveau au roi.

**Jean-François CANONNE de MORTRY, 1817-1821.**  
Né à Valenciennes le 13 mai 1755, décédé à Beuvrages, le 18 mars 1840. Emigre en Hollande en 1794. Avocat au Parlement de Flandre, administrateur de l'Hôpital Général de Valenciennes, Président du Tribunal de Commerce de Valenciennes

**Pierre-Agapite GRAVIS, 1821-1823**  
Né à Valenciennes, le 4 avril 1766. Chirurgien, officier de santé en chef aux mines d'Anzin.

**François LOBRY, 1823-1826**

Né à Romeries (près de Solesmes) en 1789. Décédé à Beuvrages le 2 août 1859. Cultivateur.

**Benoît RAA, 1826-1858**

Né à Beuvrages le 24 décembre 1798, décédé à Beuvrages le 22 janvier 1858 où il est inhumé. Maire pendant 32 ans. Il prête serment à Charles X, Louis-Philippe et l'Empereur Louis-Napoléon.

**Louis LECLAINCHE, 1858-1860**

Né le 15 décembre 1818 à Pointivy (Morbihan). Employé des Ponts-et-Chaussées

**Lucien PERDRY, 1860**

Propriétaire à Beuvrages. Il exerce les fonctions de Maire durant quatre mois d'avril à août.

**Louis GUISGAND, 1860-1869**

Né à Raismes, le 19 septembre 1800, propriétaire, décédé à Beuvrages, inhumé au cimetière communal.

**Henri LANDRIEU, 1869-1875**

Propriétaire à Beuvrages, décédé à Paris en 1889.

**Alphacée CASTIAU, 1875-1878**

Né à Vieux-Condé, le 3 août 1809, décédé à Beuvrages le 9 juillet 1891, directeur des Mines de Vieux-Condé.

**Pierre CROMBACK, 1878-1884**

Né à Dijon le 13 novembre 1812, décédé à Beuvrages le 26 janvier 1888. Principal du collège de Valenciennes. Chevalier de la Légion d'Honneur.

**Jules LEFEBVRE, 1884-1901**

Né à Valenciennes le 13 mai 1841. Cultivateur. Président du syndicat des cultivateurs de l'arrondissement. Il a publié "Les annales de Beuvrages". Officier de l'instruction publique.

**Léon PLUMECOCQ, 1901-1912**

Né à Raismes le 28 juin 1867. Cultivateur. Décédé à Beuvrages en octobre 1926.

**Constant JOLY, 1912**

Son mandat a duré moins de quatre mois, de janvier à mai 1912.

**Amand DREMAUX, 1912-1940**

Né à St-Saulve le 17 août 1869, décédé à Lille le 20 janvier 1940. Inhumé au cimetière de Beuvrages. Menuisier. Mobilisé le 2 août 1914, il retrouve sa place de Maire le 30 décembre 1918. Chevalier de la Légion d'Honneur.

**François DUSSART, 1940-1945**

Né à Raismes le 17 janvier 1881, décédé à Beuvrages le 20 février 1961. Forgeron. Maire désigné par le Sous-préfet de Valenciennes.

**Hector ROUSSEAU, 1945-1951**

Hector Rousseau est né en 1893, décédé en octobre 1961, résistant.

**Marguerite LEDUC, 1952-1956**

Née à Valenciennes le 9 juin 1894, décédée à Beuvrages le 5 mai 1956. Elle est cofondatrice de la future " Union des Femmes Françaises ".

**Fleurisse ROUSSEAU, 1956-1959**

Directrice de l'école des filles de Beuvrages, résistante, incarcérée au lycée Watteau de Valenciennes.

**Henri COLLIN, 1959-1970**

Né en 1914. Souffrant, l'intérim est assuré par Julien DHERBOMEZ. Décédé en 1972.

**Roger LEHUE, 1971-1977**

Ambulancier, décédé en juin 2012.

**Jean-Claude BORGOGNO, 1977-1980**

Conseiller régional de 1979 à 1982. Chargé de mission à EDF-GDF.

**Arthur LOMPRET-BRYCK, 1980-2001**

Né à Haveluy en juillet 1938. Instituteur.

**André LENQUETTE, depuis 2001**

Né à Anzin en 1940. Professeur d'enseignement technique.

Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les différents mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés.

### Ils sont arrivés !

Nali ABADA  
Nayla AGREBI  
Yasmine AIT BOUMALEK  
Syrinne BAATOUT  
Sarah BADACHE  
Ethan BARA  
Valentin BLOTTIAU  
Hugo BOTTIER  
Zoé BOTTIER

Andy COPPIN  
Shayana DEMARLIERE  
Aaron DEPASSE  
Soan DERAEDT  
Cyprien DUBOIS  
Thaïla DUBRUNQUEZ  
Jawad FARGEAT  
Léo FRANCOIS  
Tyziano GOSSELIN

Nour KADRI  
Andréa KOWALCZYK  
Vanessa LESNE  
Najwa LILOU  
Tyméo LOUCHARD  
Loucian LUNA  
Lyna MABROUK  
Naïla MADAoui  
Noéline MARQUET

Ayline MESSAD  
Iliano RUFFI  
Soha SAEED  
Ylana TABARY  
Sheryne WORIGHI  
Manelle ZAoui HARDUINEAU  
Loukas DELAHAYE  
Faris JAVED



### Ils se sont unis !

Belkacem BAKIRI - Rim BEN TAIEB  
Amaury BENSALÉM - Khadidja ZENASNI  
Jérémy DRAUX - Aurélie REMY  
Laurent GRAVELLE - Marie-Line CARLIN  
Benoît MONCHICOURT - Benedicte LABARRIERE  
Medhi SOUMRI - NAJJATTE LABRAR

### Ils nous quittent ...

Joséphine ALLI  
Henri BAUDUIN  
Claude BERA  
Bernard BERTRAND  
Georges BOISSART  
Yves BUCHART  
Chantal DELACHE  
Lysiane DELCROIX

Bernard DELEPIERRE  
Jacqueline DORGE  
Georges GOURDIN  
Paulette GRAVELLE  
Raymond HERCHEUX  
Eliane JENARD  
Simonne JOUGLET  
Véronika KALUZNY  
Suzanne LALLEMAND

Emile LECOMTE  
Gilberte MONIER  
Wanda NAROZNIAK  
Jeanne QUEMENER  
Denise ROBERT  
Guylaine RUOLT  
Michel SUWALSKI  
Marcelle TIMMERMAN  
Marie-Hélène VERSTAEN





## Liste : « Ensemble au service de tous »

La période électorale qui s'achève aura été marquée par l'importance de l'abstention tant en ce qui concerne l'élection du parlement européen que lors du scrutin municipal qui a précédé.

Si, comme chacun, nous y voyons une marque de défiance à l'encontre de la représentation politique, à tous les niveaux, nous ne nous improviserons pas analyste politique. Nous voulons, au contraire, pour répondre aux attentes légitimes qui se sont exprimées, sous des formes que nous regrettons parfois mais que nous respectons toujours, redoubler d'efforts pour satisfaire la population de Beuvrages.

C'est d'ailleurs la mission que vous nous avez confiée pour un nouveau mandat, ce dont nous tenons à vous remercier chaleureusement, en vous assurant qu'une fois encore nous mettrons tout en œuvre pour nous montrer digne de votre confiance. La campagne, désormais derrière nous, place maintenant au véritable travail de mise en œuvre du programme que vous avez choisi ; celui de l'achèvement du renouveau de notre ville, celui d'un service public de très haut niveau garant de la qualité de vie, de la sécurité et de la tranquillité de tous. Ensemble, nous mènerons une action municipale toujours plus dynamique pour mieux répondre aux besoins croissants de toutes les catégories d'une population que la crise n'épargne pas !

Nous poursuivrons l'œuvre entreprise depuis 2001 pour une ville résolument prête à relever les défis de l'avenir.

La liste "Ensemble au service de tous"



## Liste : « Avec vous, construisons et maîtrisons l'avenir »

En nous accordant près de 30% de vos voix vous avez ouvert la voie à plus de démocratie à Beuvrages ouvert la voie du changement !!

Le 30 mars dernier près de 30% d'entre vous se sont exprimés en votant pour notre liste de gauche. Nous vous remercions de nous avoir fait confiance. Nous comptons, désormais, 4 sièges au Conseil municipal et faisons notre entrée au Conseil communautaire. Vous nous avez permis, en nous faisant confiance de mieux vous représenter au Conseil municipal et à Valenciennes Métropole. Vous nous avez permis d'améliorer sensiblement notre score passant de 16% en 2008 à près de 30% en 2014 soit une progression de près de 13% ! (439 voix à 689 voix, soit + 250 voix). Alors que la liste du maire a regressé de près de 61% à un peu plus de 51% une chute de 10% (1591 voix en 2008 à 1204 voix en 2014, - 387 voix) énorme ! Il faut également noter la forte abstention (près de 50% de la population) qui fait que si nous ne représentons que 15% des votants, le maire actuel ne représente que 25%, pas de quoi pavoiser, en terme de légitimité ce n'est pas fameux ! Néanmoins, fort de vos suffrages nous accomplirons notre mission d'élus à votre service, nous irons à votre rencontre et resterons attentifs à vos remarques et suggestions.

Jocelyne DEWAULLE

Michel DOMIN

Chrystel ZWONIAREK

Olivier HENRY

## Liste : « Après l'urbain, passons à l'humain »

Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées pour voter et nous soutenir, nous avons une nouvelle élue Me GALANTH Muriel qui m'accompagne au Conseil municipal et dans différentes commissions que nous tenons, nous serons vigilants sur l'accomplissement des futurs projets de la ville et nous veillerons que les subventions soient versées à des associations existantes, ce qui n'est plus le cas en ce moment et que la maison de quartier qui devait être utilisée par des associations tels que l'OBAPF (association dissoute), le tambourin qui ne peut en profiter.

A quoi sert la maison de quartier inaugurée en grande pompe et qui ne s'ouvre à personne? Dès à présent nous demandons le calendrier de présence, le temps d'occupation et le nom de la personne qui gère cette salle.

Le Maire devrait nous mettre à disposition un local pour que nous puissions nous rencontrer, débattre et vous soutenir dans vos démarches. (C'est la loi)

Michel BECQUE

Muriel GALANTH

## Nuisances sonores

De multiples plaintes d'habitants concernant des aboiements intempestifs de chiens ont été constatés. Si vous êtes concernés, merci de garantir la tranquillité de vos voisins.

## DICRIM ? Kesako ?

Dans notre nouveau numéro du Courrier Beuvrageois, retrouvez un guide pratique. Ce document est **à conserver précieusement, chez vous**. Consultez-le car il contient des informations primordiales sur les comportements à adopter en cas de risques majeurs sur la commune de Beuvrages.

## Mieux cerner les attentes des jeunes de 11 à 17 ans

La commission "11 - 17 ans" mise en place dans le cadre du PEL, a élaboré un questionnaire afin de cibler avec précision les besoins et les souhaits des jeunes de cette tranche d'âge. Si vous êtes concerné, remplissez le questionnaire situé en pages centrales du magazine et transmettez-le à un animateur de l'Action Loisirs Jeunes ou du LALP. Vous pouvez aussi le déposer en Mairie, au Pôle Social (rue Henri Durre) ou à la Police municipale (rue Jules France, près du Centre Technique municipal)

## Inscrivez-vous à la lettre d'information de la commune !

Scannez ce flash code et rendez-vous en page d'accueil sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)



## Nouvelle association de Pétanque

" Les Choleux " sont nés en janvier 2014 et comptent organiser diverses rencontres conviviales autour de la pratique de la pétanque.  
Informations : Jean-Pierre LENTIEZ - Président - 06.87.55.51.00

## Festivités

- 14/07/2014 : Concert de Julie Pietri - Avant première : Indra et Disco Night Fever - 20h - Place H. Rousseau  
23h - feu d'artifice spécial " Mondial 2014 "
- 23/08/2014 : Animations jeux gonflables - de 14h à 18h - Place Hector Rousseau

## Commémorations

- 29/06/2014 : Médaille de la Famille - Hôtel de Ville - 11h  
14/07/2014 : Fête Nationale - Commémoration de la Prise de la Bastille - Défilé et dépôt de gerbes
- 15&16/11/2014 : Exposition sur le centenaire du début de la première guerre mondiale - organisée par l'Association " Beuvrages et son passé " - entrée gratuite - Espace Dubedout

## Divers

- du 07/07 au 27/08/2014 : Centre de Loisirs et Accueil de Loisirs et de Proximité (LALP)
- 02/09/2014 : Rentrée scolaire des élèves  
19/09/2014 : Théâtre et débat - sensibilisation à la maladie d'Alzheimer - 20h - Espace Dubedout - gratuit - organisé par le CLIC
- 25/09/2014 : Don du sang - de 14h30 à 18h30 - Espace Dubedout  
13 au 17/10/2014 : Semaine bleue - Espace Dubedout  
19/10/2014 : Banquet des Séniors - 12h - Espace Dubedout

## Immeuble du " 11 Novembre "

Une décision de justice de janvier 2014 a permis de débloquent la situation entre le commerçant et Valenciennes Métropole. Le juge d'expropriation a en effet ordonné le départ du commerçant.

## Un nouveau président à l'Office Municipal des Sports

Jean-François COLLET a été élu président de l'Office Municipal des Sports lors de l'Assemblée générale du 24 mai dernier.

## Nouveau Panneau d'information électronique

Un deuxième panneau d'information électronique a été installé rue Jean Jaurès. Il nous permet de vous tenir informé des événements de la commune.

## Incivilités - Résidence Fénelon

Monsieur le Maire a interpellé Monsieur le Premier Ministre le vendredi 13 juin 2014 suite aux affaires liées aux trafics de stupéfiants et aux nuisances inacceptables pour ses habitants. Retrouvez l'intergalité du courrier sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)



# CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

## PREMIÈRE DEMANDE ET RENOUELEMENT

Le demandeur doit se présenter personnellement au bureau de Police Municipale.

La prise d'empreinte est effectuée dès 13 ans.

### PREMIÈRE DEMANDE

#### Les pièces à fournir :

- une copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de 3 mois
- deux photos d'identité de format 3.5 x 4.5 cm récentes et identiques, de face, sur fond gris ou clair (pas de fond blanc), tête nue (les couvre-chefs, foulards, serres-têtes et autres objets décoratifs sont interdits)  
pas de photos scannées
- le livret de famille
- un justificatif de domicile original et datant de moins de 3 mois au nom du demandeur ou du représentant légal. À défaut, si ce n'est pas votre domicile, un justificatif de domicile de la personne qui vous accueille et une attestation sur l'honneur de ce dernier vous hébergeant. Les justificatifs acceptés sont : la facture de gaz, d'électricité, d'eau, la facture de téléphone fixe, l'attestation de carte vitale ou la quittance de loyer
- pour un enfant mineur, la présence de l'un des deux parents et du mineur concerné est obligatoire
- en cas de divorce des parents, joindre le justificatif du jugement qui a désigné la personne exerçant l'autorité parentale
- personne étrangère devenue française ou née de parents étrangers : fournir le Certificat de Nationalité Française délivré par le tribunal d'Instance

### RENOUELEMENT

#### Les pièces à fournir :

- deux photos d'identité de format 3.5 x 4.5 cm récentes et identiques, de face, sur fond gris ou clair (pas de fond blanc), tête nue (les couvre-chefs, foulards, serres-têtes et autres objets décoratifs sont interdits)  
pas de photos scannées
- connaître la date et le lieu de naissance des parents
- le livret de famille
- un justificatif de domicile original et datant de moins de 3 mois au nom du demandeur ou du représentant légal. À défaut, si ce n'est pas votre domicile, un justificatif de domicile de la personne qui vous accueille et une attestation sur l'honneur de ce dernier vous hébergeant. Les justificatifs acceptés sont : la facture de gaz, d'électricité, d'eau, la facture de téléphone fixe, l'attestation de carte vitale ou la quittance de loyer
- pour un enfant mineur, la présence de l'un des deux parents et du mineur concerné est obligatoire
- en cas de divorce des parents, joindre le justificatif du jugement qui a désigné la personne exerçant l'autorité parentale
- personne étrangère devenue française ou née de parents étrangers : fournir le Certificat de Nationalité Française délivré par le tribunal d'Instance ou le décret de naturalisation

Dans le cas de perte ou de vol de la Carte Nationale d'Identité, les papiers justificatifs à remettre sont ceux de la première demande ainsi que :

- \* un timbre fiscal à 25€
- \* la déclaration de perte, qui est établie au bureau de la Police Municipale au moment du dépôt de dossier complet
- \* ou la déclaration du vol, qui est, quant à elle, établie par le Commissariat de Police

**NOUVEAU !**

Depuis le 1er janvier 2014, la Carte Nationale d'Identité est valable 15 ans pour les personnes majeures, pour toute carte éditée après le 1er janvier 2004.  
Pour les personnes mineures, la validité reste de 10 ans.





**UN RENDEZ-VOUS  
100% MUSIQUE  
100% ÉMOTION**

**Première partie**

# Julie PIETRI

**EN CONCERT**



**13 juillet - 20h**

**Beuvrages**

**Place Rousseau**

**suivi d'un feu d'artifice spécial "Mondial 2014"**



Buvette et petite restauration sur place